

Procès-verbal de l'Assemblée du 5 décembre 2022

Le Conseil général de Grancy régulièrement convoqué s'est réuni à la grande salle pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du PV du 20 juin 2022
3. Nomination d'un suppléant à l'ASICOVV
4. Budget 2023
5. Communications municipales
6. Communications du bureau
7. Divers et propositions individuelles

Le Président, M. Serge Juillerat ouvre la séance à 20 h.

1. Appel

Sur 87 membres 53 sont présents et 25 sont excusés.

M. le Président procède à l'assermentation de quatre nouveaux membres qui sont félicités pour leur engagement : Mmes Emeline Beuret, Nicole Bron et Myria Jungen et M. Axel Monnet.

Deux spectateurs assistent également à la séance.

2. Lecture du PV

Le procès-verbal de l'Assemblée du 20 juin 2022 est lu et approuvé avec cinq abstentions.

3. Nomination d'un suppléant à l'ASICOVV

M. Arnaud Van Mesdag ayant quitté la commune, un remplaçant doit être nommé à l'Association scolaire. C'est chose faite avec l'élection de M. Peter Glauser qui est remercié pour son engagement.

4. Budget 2023

M. Michel Siegrist, syndic, donne quelques informations complémentaires à propos de certains points du budget que chacun a pu consulter avant l'assemblée. C'est un budget classique présentant un décalage entre la déclaration des impôts et la réalité.

La commission de gestion-finances par M. Klunge rapporteur propose d'adopter le budget tel que présenté. C'est à l'unanimité que l'assemblée accepte le budget 2023.

5. Communications municipales et du Bureau

M. Vincent Devantay, municipal :

Concernant le projet de nouvelle déchetterie, il y a encore des incertitudes et des questions en suspens : proposition de couvrir une partie du site avec des cellules photovoltaïques et du bois de la commune, abandon éventuel de la station d'essence, création d'une zone de troc.

La commission ad hoc a déjà été reçue par la Municipalité, la commission de gestion le sera prochainement.

Les prestations pour trois villages se confirment et sont nécessaires pour financer le projet. A préciser enfin que 65 tris différents seront proposés dans cette nouvelle déchetterie.

Le site de Surchaux restera quant à lui exclusivement communal.

A propos de la Maison des Bois, les toilettes sèches restent en bon état bien que toujours ouvertes pour le moment.

Cette fin d'année marque le retour du Bal du 1^{er} janvier et la Municipalité remercie la population du bon accueil fait à cette manifestation.

M. Henneberger, municipal :

Concernant la déchetterie communale, les chiffres sont en hausse, suivant le nombre d'habitants. Il rappelle encore et toujours les horaires à respecter pour le bien-être du voisinage !

La compostière de Surchaux est fermée mais peut être ouverte occasionnellement sur demande jusqu'en mars.

Il remercie M. Baumann et ses remplaçants MM. Chauvy et Vigand pour leur travail.

Il remercie également Mme Chollet pour les fleurs qui égayaient notre village tout l'été.

Mme Widmer, municipale :

Elle remercie Mme Chollet pour l'organisation des sympathiques fenêtres de l'Avent !

La Municipalité offrira le vin chaud le 11 décembre.

La fête de Noël du village aura lieu mercredi 21 décembre à 19h30 avec la participation du Chœur et des enfants.

Un Culte de Noël aura lieu à Grancy le 25 à 10h.

La distribution des sapins et de la soupe aux pois se fera le 17 décembre.

M. Christian Devantay, municipal :

Pour répondre aux besoins d'économie d'énergie, l'éclairage sera diminué mais maintenu aux passages pour piétons. Dans les quartiers d'habitation et aux abords de l'église l'éclairage sera supprimé entre 23h et 6h.

M. Siegrist, syndic :

Un projet de 6 places de parking public en prolongement des 3 existantes à la rte de la Léchère est en cours et sera présenté prochainement à l'assemblée.

M. Kool s'inquiète du recul des véhicules sortant des places de parc et demande quand est prévue la mise en zone 30 de la rte de la Léchère.

Le Canton attend la venue des nouveaux habitants du quartier Mollaton pour effectuer des tests.

M. Nathan Guex demande à la Municipalité de prévoir une protection contre les ballons échappés de la place de jeux !

En cas de longue coupure d'électricité, un PRU (Point de Rencontre d'Urgence) est organisé à la grande salle de Senarclens comme demandé par décret cantonal.

L'année 2023 verra se concrétiser plusieurs projets et donc plusieurs séances de Conseil sont à prévoir.

M. le Syndic remercie encore tous ceux qui contribuent à la bonne marche, la vie et l'animation de notre village.

Il remet des fleurs et adresse des remerciements tout particuliers à notre boursière Mme Stéphanie Martin dont c'est le dernier budget, elle qui a débuté et terminé sa carrière avec des déficits dûs aux travaux routiers !
Elle sera remplacée dès le 1^{er} mars 2023 par Mme Abegg, habitante de Grancy.

6. Communications du Bureau

Un Conseil extraordinaire aura lieu le 6 février 2023.

Le Conseil du 26 juin aura bien lieu extra muros, dans les locaux du Grand Conseil. Un transport en commun sera organisé pour cette séance aux allures de course d'école !

7. Divers

M. Wuarchoz demande que la pratique change pour relever le compteur d'eau, relevé qui peut de nos jours se faire très simplement avec un portable. M. Christian Devantay explique que certains compteurs sont anciens, difficilement accessibles et impossibles à informatiser.

Mme Chollet et Mme Rochat relèvent des ampoules à changer devant le château et rte de la Léchère.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21 h et invite chacun à la traditionnelle verrée, en souhaitant à tous de belles Fêtes de fin d'année .

Le Président, S. Juillerat :

La secrétaire, G. Chabloz Brunet :



